



# PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Saint-Martin, le 21 octobre 2023  
à 20h45

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **MÉTÉO / OURAGAN TAMMY / CP N°6 PAS DE PASSAGE ENVISAGÉ EN VIGILANCE DE NIVEAU VIOLET**

En l'état actuel de la situation décrite par les services de Météo-France, le préfet décide de maintenir le niveau de vigilance « Rouge cyclone » pour les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin et de ne pas envisager le passage en vigilance cyclone de niveau violet.

À 18h02, le phénomène était positionné à 223 km de Saint-Martin et 188 km de Saint-Barthélemy à l'est. Il se déplaçait à 17 km/h. Au vu de sa taille et de l'évolution de sa vitesse de déplacement, les prévisions du pic sont avancées à 2h00 du matin ce dimanche.

#### Vents :

- Le vent est actuellement modéré, mais se renforce progressivement. Les vents moyens seraient de 70 à 90 km/h en cas de passage au plus proche de nos îles.

#### Pluies et orages :

- Des averses parfois soutenues pourraient traverser les îles en soirée et s'intensifier en cours de nuit. L'activité pluvieuse la plus importante est attendue entre dimanche et lundi matin, avec toutefois un facteur d'incertitude causé par des noyaux de forte précipitations dispersées et en décalage par rapport au vent, avec des quantités pouvant aller de 80 à 100 mm/h.

#### Mer :

- Des creux de 4 m à 4,5 m sont attendus en fin de nuit de samedi à dimanche en façade atlantique. L'attention est portée sur une probable mer au vent d'orientation Sud-Sud-Est, susceptible d'impacter les baies exposées à Marigot et sur Saint-Barthélemy.

Les habitants sont invités à rester vigilant et à se maintenir informés. Même si le scénario d'un passage direct sur nos îles est peu probable, ce type de phénomène reste imprévisible. La population est appelée à respecter et à appliquer les préconisations de la préfecture en cas de niveau de vigilance cyclonique rouge. Tout déplacement, sauf cas de force majeure et pour rejoindre son domicile, est interdit. Les points de contrôle de la Gendarmerie et de la Police Territoriale sont opérationnels sur l'ensemble du territoire.

Le COD est armé en permanence avec les représentants de chaque service.

**Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :**

**VIGILANCE CYCLONIQUE DE NIVEAU ROUGE**

**PROTÉGEZ-VOUS !**

- tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant régulièrement les bulletins de Météo-France et appliquez les consignes des autorités,
  - limitez vos déplacements aux cas de force majeure (à pied ou en véhicule),
  - retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectiles,
  - protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues,
  - répartissez les moyens d'éclairage (bougies, lampes électriques) dans la maison.
-